FONDÉ EN 1891

Samedi 12 Mars 1921

L'Egalité

DE ROUBAIX-TOURCOING

LE NUMÉRO 15 CENTIMES

Contre les auteurs coupables de fausses nouvelles

De fausses nouvelles ont été envoyées hier, à Lille, au sujet de l'occupation de la rive gauche du Rhin ; elles apportaient la troublante assurance que des événements graves avaient opposé des contingents français à une fraction de la population allemande.

Ces informations sont en tous points inexactes. Elles eurent, cependant, comme conséquence d'alarmer, dans une certaine mesure, l'opinion. C'est cela qui est important.

Ou bien, on se trouve en face d'une manœuvre d'origine suspecte, ou bien il s'agit d'une odieuse machination de Bourse destinée à jeter la panique sur les marchés financiers en province.

Quoi qu'il en soit, de pareils agissements ne doivent pas demeurer impunis. Il appartient à la justice de rechercher les auteurs responsables de ces fausses nouvelles.

Ils tombent sous le coup de la loi qui punit ceux qui rendent publiques les affirmations inexactes, dans le but de troubler les opérations de Bourse.

Mais ce n'est, à nos yeux, que le petit côté de l'affaire. Nous avons dit combien il était nécessaire que la France restât calme et paisible au moment où se poursuit la délicate réalisation des sanctions prises à l'égard de l'Allemagne. Il y a malheureusement dans notre pays un parti plus bruyant que puissant qui désire une extension des mesures militaires. Des esprits faux veulent énerver l'opinion en rappelant aux paysans du Centre et aux viticulteurs du Midi qu'ils auront à faire les frais de la loi des dommages si les Allemands ne paient pas dans le moindre délai. Des libellistes dangereux réclament qu'on envoie nos soldats à Berlin.

Les mesures très modérées qui ont été arrêtées à Londres sont les seules que le pays, las d'aventures, puisse accepter. Elles n'ont suscité, jusqu'à présent, aucun incident. Elles ont frappé vivement l'imagination germanique, toujours sensible aux démonstrations de force. Les sanctions économiques prises hier par les Alliés frapperont non plus l'imagination, mais la Bourse Allemande, et ceci est mieux encore.

Nous nous félicitons que cette politique, de raison et d'énergie, ait pu triompher contre les vœux des fauteurs de désordre.

Pour s'en tenir là, il faut empêcher que le public ne soit égaré sur la portée pacifique de ces décisions. La propagation de fausses nouvelles irait à l'encontre de ce but. Une répression sans défaillance des corrupteurs de l'opinion sera le meilleur moyen de maintenir le moral du pays à l'abri de toute panique et de toute rancune inutile à l'égard du peuple allemand. Nous devons avoir comme objectif de consolider la paix et non de recommencer la guerre.

Alex WILL.

⁂

Mayence, 10 mars. — A dix heures du soir, on démentait formellement la nouvelle de l'attaque d'un train de munitions français par des Allemands, près de Düsseldorf. Cette nouvelle, publiée à Lille, est donc de tous points inexacte.

Du reste, au Ministère des Affaires Etrangères, on déclarait n'avoir connaissance d'aucun fait semblable.

Et voilà « L'Aérochiro » nouvel avion chirurgical

Paris, 10 mars. — MM. Sarraut, ministre des Colonies, et Laurent Eynac, sous-secrétaire d'Etat de l'Aéronautique, se sont rendus ce matin à l'Aérodrome de Villacoublay, où l'ingénieur Nemirowsky et le docteur Tilmont leur ont présenté le nouvel avion radio-médico-chirurgical, conçu par eux depuis le début de l'année 1917, et qui est définitivement au point.

Le nouvel avion chirurgical dénommé : « Aérochiro », permet d'amener rapidement au lieu d'une rencontre meurtrière, une équipe chirurgicale avec tout le matériel de pansement, d'opération et une installation de rayons X.

Le matériel et le chirurgien étant débarqués, l'avion peut ensuite transporter vers des hôpitaux, deux blessés couchés, quatre blessés assis confortablement installés dans une cabine bien close, aérée, chauffée, éclairée.

Après que MM. Sarraut et Laurent Eynac eurent reçu les explications des ingénieurs, l'aviateur Thierry a exécuté un vol avec un aérochiro.

Les avions présentés au ministre, sont au nombre de six. Ils ont été commandés par le ministère des Colonies : Deux vont être expédiés à Saïgon, deux autres à Hanoï et les deux autres à Dakar.

Un enfant zèbre

« El Sol » apprend de son correspondant d'Aden qu'un chirurgien anglais, le docteur Carson, se propose de présenter à l'Académie des sciences de Londres, un enfant né dans un village de l'Ouganda et qui présente cette particularité d'avoir la peau en deux couleurs.

On a parlé souvent d'enfant « pie » issu d'un blanc et d'une femme noire. Mais il s'agit ici d'un individu dont la peau est particulièrement zébrée.

La nature se discipline, ou plutôt sacrifie à la mode : les taches constatées autrefois par M. de Quatrefages se sont muées en raies noires et blanches, et qui sait si, avec le temps, on ne verra pas des enfants chinés.

Le bureau de Napoléon a été vendu 13 millions

Vienne, 10 mars. — Hier a eu lieu la vente aux enchères des collections du comte Palffy, récemment décédé.

Parmi les meubles de prix se trouvait le bureau de Napoléon 1er à la Malmaison.

Mis aux enchères pour quatre millions, il fut finalement adjugé, pour 13 millions, au banquier viennois, le baron Reitzes.

Un groupe de Français avait poussé la mise jusqu'à 12 millions de couronnes.

Le Procès Communiste

Dixième audience :

Audition des Témoins

Paris, 10 mars. — Cette dixième audience sera consacrée, comme les deux dernières, à l'audition des témoins.

Aussitôt après, on entend M. Han Ryner, répétiteur au lycée Charlemagne, homme de lettres sur la liberté d'opinion. M. Han Ryner croit à la déchéance prochaine du communisme, mais il adjure le jury de ne pas lui donner la supériorité de la persécution.

M. Raynaud, membre du Comité de la IIIe Internationale, et Frossard, secrétaire général du parti socialiste, viennent ensuite à la barre.

FROSSARD

« Il est hors de doute que les grèves de mai, affirme Frossard, ont échappé à toute ingérence politique. Le mouvement syndical est très méfiant à l'égard de la politique. On peut le déplorer, on peut s'en féliciter, mais le fait est certain ».

CACHIN

Marcel Cachin, député de Paris, directeur de l' « Humanité », expose ensuite les raisons de sentiments et de fraternité qui amenèrent le Parti Socialiste à adhérer sans embages à l'Internationale de Moscou. « Je faisais des réserves sur cette adhésion avant d'aller à Moscou, dit le directeur de l' « Humanité », mais lorsque j'ai vu ce peuple russe qui, après avoir tant souffert, restait attaché à son idéal socialiste, qui demandait que nous revenions en France pour dire au peuple français les souffrances qu'il endurait, j'ai compris qu'il était de notre devoir, pour protester contre le blocus et pour aider ce peuple qui avait déclenché dans l'immense Russie une révolution comme celle que firent nos pères, j'ai compris, dit-il, que nous devions adhérer à la IIIe Internationale », et comme la défense demande à Marcel Cachin : « Comment furent amenées les grèves de mai », celui-ci répond : « Laissez-moi dire tout de suite la défiance syndicaliste à l'égard de toute ingérence politique, et ne croyez pas que, si par hasard Monmousseau, Loriot ou les autres avaient donné un mot d'ordre de grève, ce mot aurait suffi pour déchaîner la mise en mouvement de 400.000 cheminots ».

DANIEL RENOULT — LÉVY MORUCCI

Daniel Renoult, délégué permanent du Parti Socialiste, parle des négociations engagées avec les cheminots italiens.

Le docteur Lévy, député du Rhône, vient dire la solidarité des masses ouvrières en faveur des accusés qui sont ici.

Le docteur Paul-François Morucci, député de Marseille, affirme que les idées propagées et défendues par Loriot, Souvarine, Monmousseau, etc., sont en conformité avec la doctrine socialiste.

VAILLANT-COUTURIER

Paul Vaillant-Couturier, député de Paris, déclare qu'aucune liaison n'existait entre le mouvement des grèves de mai et le mouvement de la IIIe Internationale.

M. Chauvelon, professeur agrégé d'Université, se solidarise avec les accusés. Il n'a qu'un regret, assure-t-il, c'est de ne pas se trouver avec eux.

AU SÉNAT

LA PROTECTION DES ENFANTS

Le Sénat a adopté hier les différents articles et l'ensemble de la proposition de loi de M. Etienne Flandin, tendant à compléter la loi du 24 juillet 1888, sur la protection des enfants maltraités ou moralement abandonnés et tendant à chercher à soustraire les enfants à l'influence de parents indignes.

L'APPEL DE LA CLASSE 21

Séance aujourd'hui vendredi, à 15 heures, pour la discussion du projet de loi relatif à l'appel de la classe 1921.

On a pris une bande de rats de magasins

TROIS FEMMES ONT VOLE POUR PLUS DE 150.000 FRANCS EN UN AN

Paris, 10 mars. — Une enquête menée par deux inspecteurs de la voie publique a permis d'arrêter sept personnes composant une bande parfaitement organisée, qui avait pour but de voler différents objets dans les grands magasins de Paris.

Cette bande, qui opérait depuis plus d'un an, comprenait trois femmes, qui commettaient les vols, et les amis de ces femmes et un recéleur qui écoulaient sur les marchés de la grande banlieue le produit de ces vols.

Tous ont été envoyés au Dépôt.

Ce sont : Françoise Espinasse, dite Berthe Lecossois, 25 ans, domiciliée en garni rue Nicolaï ; Emma Garcia, âgée de 27 ans, demeurant 35, même rue ; Laurent Regnault, marchand forain, âgé de 49 ans, domicilié 5, Allée de Chavannes, à Clichy-sous-Bois, qui recélait et revendait les produits volés ; la femme Garcia, demeurant 12 bis, impasse des Charmilles, belle-sœur d'Emma Sholt ; le mari de cette dernière, Auguste Malla, et un de leurs parents, Paul Garcia, ces trois derniers étant inculpés de vols.

Au moment où elle fut arrêtée, la femme Espinasse portait sur elle sept pièces de soieries qu'elle venait de voler dans un grand magasin du Havre. On estime que le produit des vols commis par les trois femmes durant la dernière année, dépasse 150.000 francs.

LA MORT POUR FUIR LA DOULEUR

UN HOMME A TUE SA FEMME MALADE ET S'EST ENSUITE SUICIDE

Paris, 10 mars. — Hier matin, vers 4 heures, M. Jean Dupont, demeurant 68, rue du Poteau, a tué sa femme d'un coup de revolver dans la tête. Il s'est ensuite suicidé en se logeant une balle dans la bouche. L'enquête a établi qu'une maladie incurable dont souffrait Mme Dupont est la cause de ce drame navrant.

Smillie quitte la présidence de la Fédération des Mineurs Anglais

Londres, 10 mars. — La démission de M. Robert Smillie, qui abandonne la présidence de la Fédération des Mineurs pour raisons de santé a été acceptée.

UN HOMME DES BOIS

DEPUIS QUATRE ANS, UN DESERTEUR VIVAIT CACHE DANS UN TAILLIS

Les gendarmes viennent d'arrêter dans les bois de la Charmée (près de Châlons) le journalier Paul Carlot, 36 ans, porté déserteur du 156e d'infanterie, depuis 1916.

Après sa fuite, Carlot était venu se réfugier dans un taillis épais, où il avait construit une sorte de hutte ; là, depuis quatre ans, le déserteur menait la vie misérable d'un véritable sauvage, car la région offre peu de ressources et elle est infestée de sangliers et de vipères.

TOUT VA BIEN DANS LA RUHR

Les opérations d'occupation sont terminées

La population a accueilli avec calme les troupes alliées

Dusseldorf, 10 mars. — Les opérations d'occupation peuvent être considérées comme terminées dans leur ensemble. Il ne reste plus qu'à saisir quelques petites agglomérations et croisements de route et répartir entre les Alliés la zone nouvellement occupée.

Les troupes paraissent enchantées de cette promenade militaire, favorisée, le premier jour, par un temps splendide. L'accueil qui leur a été fait ne ressemble en rien à celui fait l'an dernier à Francfort.

Jusqu'à présent, aucun incident n'est venu troubler les rapports des troupes et des autorités d'occupation avec la population, dont l'attitude est calme.

L'activité économique continue à plein rendement, favorisée par les mesures libérales du commandement, qui a permis aux ouvriers de franchir la frontière de la zone occupée pour les besoins de leur travail.

Les avant-postes alliés sont établis à six kilomètres à l'est de Dusseldorf, à quatre kilomètres à l'est de Duisbourg et à trois kilomètres au nord de Ruhrort. La ligne de démarcation de la nouvelle zone occupée est encore indécise. Ce soir, la population civile devra avoir livré ses armes. Si les livraisons sont insuffisantes, les autorités alliées prendront les mesures nécessaires. Le personnel des travaux publics, des postes, des chemins de fer, des mines, ont été militarisés et toute grève interdite.

« L'occupation sera supportable » dit-on à Dusseldorf

Le journal « Der Mittag », de Dusseldorf, déclare que, si les autorités alliées se conforment à la proclamation du général Degoutte, l'occupation sera très supportable.

Dans les rues, les passants intéressés, s'arrêtent sur le passage des détachements et, encore peu familiarisés avec les uniformes alliés, discutent de leur nationalité. Les Belges sont généralement pris pour des tirailleurs marocains. Près de la gare, une foule considérable se presse devant quatre énormes tanks anglais et s'esclaffe quand une sentinelle repousse un curieux trop hardi.

Les officiers qui circulent isolément en ville sont traités avec déférence et salués par les officiers et les hommes de la police de sûreté allemande.

« Vive la France ! » crient les ouvriers de Duisbourg

L'animation n'est pas moins grande à Duisbourg qu'à Dusseldorf. On voit la même foule compacte sur les voies publiques, les mêmes attroupements devant les postes alliés, particulièrement devant la mairie.

La population presque exclusivement ouvrière, a accueilli avec calme les troupes d'occupation et coudoie sans gêne, dans la rue, les fantassins belges et les petits chasseurs français. Elle semble préférer voir ici les troupes alliées que la Reichswehr qui a laissé de forts tristes souvenirs.

Au cours d'une tournée d'inspection que le général Degoutte a effectuée hier dans les environs de Duisbourg, quelques ouvriers ont même crié : « Vive la France ! » D'autres ont grimpé sur le marchepied de l'automobile pour indiquer au chauffeur la route à suivre.

Les Alliés « cœur à cœur »

Le « New-York Herald » reproduit une dépêche du « Times », datée de New-York, constatant que l'opinion générale aux Etats-Unis approuve les décisions des Alliés.

Le « Times » déclare que les Etats-Unis doivent éviter tous actes et toutes paroles susceptibles d'être un encouragement pour les Allemands dans leurs tentatives de dérobades. Le monde doit savoir où vont l'espoir et la sympathie des Etats-Unis.

Dans une interview accordée à un correspondant parisien, le général américain Allen a souligné le parfait accord des troupes alliées et associées. « Ce n'est pas, dit-il, coude à coude que nous le faisons, mais cœur à cœur ». Il a affirmé sa conviction que le drapeau étoilé continuerait à flotter à côté du drapeau français aussi longtemps que cela serait nécessaire.

En terminant, il a condamné la campagne contre les troupes noires menée aux Etats-Unis par des germano-américains. Il a affirmé, sur l'honneur, la parfaite tenue exemplaire des troupes noires qui ont occupé la Rhénanie.

La saisie des douanes a été exécutée

Coblence, 10 mars. — L'exécution de l'ordonnance de la Haute Commission, prescrivant la saisie des douanes, n'a donné lieu à aucune difficulté et s'est effectuée sans incident.

La presse locale a publié le texte des instructions données par la Haute Commission. Le calme est parfait dans les territoires occupés.

Les experts allemands estiment que les offres refusées sont encore exagérées.

Berlin, 10 mars. — A la Commission économique du Conseil d'Empire, M. Kroemer, président de la Commission, a déclaré que les dernières propositions allemandes prévoyant un accord provisoire pour cinq ans n'avaient pas été proposées par la Commission d'experts instituée par le gouvernement et que ces experts les rejetaient comme dépassant les limites de ce que l'Allemagne pouvait accomplir.

La Commission a délibéré ensuite sur les répercussions qu'aurait l'application des sanctions sur la vie économique allemande au point de vue de l'alimentation. L'un des orateurs a exprimé la crainte que les Alliés n'établissent un blocus alimentaire.

Félicitations à M. Briand

Paris, 10 mars. — M. Millerand a adressé à M. Briand un télégramme de chaleureuses félicitations.

D'autre part, les membres de l'Union Nationale des Combattants du bassin de la Sarre ont adressé à M. Briand le télégramme suivant : « Les membres de l'Union Nationale des Combattants du bassin de la Sarre vous félicitent de votre attitude énergique à la Conférence de Londres et comptent sur votre patriotisme pour obtenir les réparations légitimes dues ».

Le Cabinet d'Empire a approuvé von Simons

Berlin, 10 mars. — (Officiel). — Le cabinet d'Empire s'est réuni ce matin, sous la présidence de M. Ebert. Le ministre des Affaires étrangères a présenté son rapport sur les négociations de Londres. Sur la base de ce rapport et les explications détaillées fournies au cours de la discussion, le cabinet a approuvé à l'unanimité, les actes de M. Simons, et s'est déclaré d'accord avec son attitude à Londres.

Protestations allemandes contre les sanctions

A LA CHAMBRE PRUSSIENNE

Berlin, 10 mars. — La nouvelle Chambre Prussienne a tenu, aujourd'hui, sa première séance.

Dans son discours d'ouverture, le président d'âge proteste contre les sanctions décidées par l'Entente et exprime la certitude que la grande majorité des Hauts-Silésiens se prononcera en faveur de l'Allemagne.

M. Ludwig, au nom de la fraction des indépendant, lit une déclaration constatant l'obligation pour l'Allemagne de réparer les dommages causés par la guerre impérialiste. Il demande que les pourparlers à cet effet soient immédiatement repris. L'orateur considère que le problème ne pourra être résolu que par la lutte des classes du prolétariat avec le concours des ouvriers français et anglais.

M. Ludwig réclame le désarmement complet, la dissolution des gardes civiques, de l'Orgesch et autres organisations similaires.

La Chambre passe ensuite à l'élection du président. M. Leiner, socialiste majoritaire, est réélu président.

Le président donne lecture de la lettre de démission du cabinet prussien. Une proposition des nationalistes d'élire immédiatement le nouveau président du Conseil, est repoussée.

A L'UNION DES SYNDICATS

Berlin, 10 mars. — L'Union des Syndicats allemands adresse un appel à ses membres, protestant contre les sanctions appliquées par l'Entente.

Un projet de réparations du Groupe Socialiste Français

Paris, 10 mars. — Le groupe socialiste au Parlement s'est réuni pour examiner la situation politique en suite de la Conférence de Londres et arrêter son attitude en vue du débat sur les déclarations de M. Briand et qui aura lieu la semaine prochaine, jeudi, sans doute.

Tout d'abord, le groupe a entendu les membres de la C. A. P. qui, dans une séance tenue la veille, avait envisagé l'organisation d'une conférence en vue d'un rapprochement entre tous les partis socialistes et les organisations ouvrières des trois grands pays les plus intéressé à la question des réparations, la France, l'Angleterre et l'Allemagne.

Vincent Auriol a alors exposé sommairement le système qu'il se propose de soumettre à cette conférence. Ce système, en substance, consiste en la création d'une Société Internationale d'entreprise, prenant en charge la reconstitution des régions dévastées avec des avances faites, soit par des finaniers internationaux, soit par les gouvernements eux-mêmes, l'Allemagne devant finalement, bien entendu, payer la note par annuités.

Pour ce qui concerne les pensions, il serait établi une sorte de fond, dont l'Allemagne prendrait la plus grande partie à sa charge, en augmentant ses versements au fur et à mesure que s'accroîtra sa prospérité économique.

Vincent Auriol a été chargé d'ores et déjà, d'exposer les grandes lignes de ce système devant la Chambre au cours du prochain débat. En outre, une Commission a été nommée, comprenant Sembat, Blum, Lebas, Vincent Auriol et Varenne, avec mission d'examiner la situation, de rédiger une déclaration et de préparer un ordre du jour.

La Conférence de Londres va entendre les Autrichiens

L'espoir renaît à Vienne

Londres, 10 mars. — M. Briand quittera Londres vendredi matin pour Paris

Samedi, le chancelier et le ministre des finances autrichiens seront entendus par des représentants des gouvernements français, anglais et italiens.

M. Loucheur restera à Londres pour cette réunion.

L'invitation adressée au chancelier Mayr de venir à Londres pour être entendu par le Conseil suprême a réveillé immédiatement à Vienne de grands espoirs, dans l'attente que des crédits seraient alloués à l'Autriche pour l'aider à se relever. La presse viennoise voit dans cette invitation un présage favorable.

Selon les journaux, le ministre des finances a déclaré que le gouvernement autrichien poserait à Londres la question de crédits à longs termes. Les journaux du soir assurent même que les délégués autrichiens feraient valoir la thèse suivante :

Pour procéder à un assainissement des finances autrichiennes, il serait nécessaire de régler au préalable les quatre points suivants :

1. Un nouveau règlement des dettes d'avant-guerre ;

2. La renonciation par l'Entente aux réparations dues par l'Autriche ;

3. La renonciation par l'Entente aux gages que constitue la fortune active de l'Autriche ;

4. L'annulation ou bien la consolidation des crédits accordés à l'Autriche pour son ravitaillement.

Un complot allemand a été découvert en Haute-Silésie

Des soldats français ont été blessés au cours d'une saisie d'armes

Paris, 10 mars. — La délégation polonaise pour les affaires de la Haute-Silésie a reçu aujourd'hui la dépêche suivante d'Oppeln, en Silésie :

« Une patrouille française saisit un transport d'armes allemandes dans le cercle de Gross-Streblitz. Les convoyeurs blessèrent des soldats français. Deux mitrailleuses et un nombre important de grenades tombèrent entre les mains des soldats. La bande réussit à s'enfuir, mais son chef Jelitto, fut arrêté.

» Comme le prouvent des papiers trouvés sur Jelitto, des transports d'armes allemandes en Haute-Silésie furent organisés avec l'aide de la police de frontière allemande, et avec l'appui des autorités allemandes. En conséquence de la teneur des documents enlevés à Jelitto, le professeur Forster fut arrêté.

» Les documents saisis permirent de découvrir un second magasin d'armes allemandes, contenant 100 fusils, 75 pistolets, 300 grenades à main et 12.000 cartouches.

» On arrêta le comte von Strachwitz, chef des détachements secrets allemands du district, et l'on procéda à la fermeture des locaux de la Commission plébiscitaire allemande du

On y trouva des plans d'opérations établis pour provoquer des troubles.

Mardi, M. Briand fera une déclaration devant la Chambre Française

C'est mardi prochain que, selon toute vraisemblance, M. Aristide Briand fera, à la Chambre, une déclaration sur les décisions de Londres.

Deux interpellations sont déposées à ce sujet : l'une par M. Jean Hennessy, député de la Charente ; l'autre, par Cachin, député communiste de Paris.

Petrograd est pris par les Révolutionnaires

Les chefs bolchevistes se sont enfuis

Riga, 10 mars. — Selon des nouvelles parvenues ici, Pétrograd, à l'exception des gares ferroviaires de Nicolaï et de Finlande, a été pris hier matin par les révolutionnaires. Les troupes rouges ont éprouvé de lourdes pertes à Krasnoïe-Sélo et à Gatschina.

Tous les chefs bolchevistes qui étaient à Pétrograd se sont enfuis en automobile. La légation russe à Riga a aussi reçu la nouvelle que Krasnaïa Gorka et Oranienbaum sont passés aux mains des révolutionnaires.

Une nouvelle attaque a échoué à Cronstadt

Helsingfors, 10 mars. — Selon les dernières informations, une nouvelle attaque des bolchevistes contre Cronstadt a été repoussée comme la première.

La Grève est générale dans toute la Russie

Reval, 10 mars. — La grève est générale maintenant dans toute la Russie.

A nouveau la situation est très critique. Les ouvriers, retranchés dans les fabriques, refusent de faire leur soumission et réclame une Constituante.

A Voronège, Nijni-Novgorod, à Toula, à Riazen, Kharkov, des émeutes ont éclaté. Partout les ouvriers s'insurgent contre la dictature des Soviets.

Les milieux bolchevistes de Reval considèrent que la situation est extrêmement grave pour le soviet central.

La Conférence Russo-Polonaise a suspendu tous ses travaux

La Conférence de paix russo-polonaise a cessé tous ses travaux. Les bolchevistes donnent officiellement comme raison que Joffe est indisposé. Le travail de toutes les Commissions se rapportant à la Conférence a également cessé.

Un assassin est pressé de faire la connaissance de Deibler

LA COUR D'ASSISES DE BEAUVAIS LUI A DONNE SATISFACTION

Beauvais, 10 mars. — Le 11 juillet 1920, deux ouvriers, Louis Tribœuf, trente-six ans, et Maximilien Dhièvre, vingt-sept ans, étaient étranglés à Rieux-Angicourt (Oise) par le nommé Kléber Boucher, vingt-cinq ans, qui fut arrêté à Creil.

Ce dernier a comparu, hier, devant la cour d'assises de Beauvais.

L'assassin a conservé durant l'audience l'attitude cynique dont il ne s'est pas départi depuis l'accomplissement de son forfait. Ses réponses ne furent que de nouvelles fanfaronnades débitées sur un ton gouailleur.

Quand le Président fit allusion à la lettre écrite par Boucher au Président du tribunal civil de Clermont, missive dans laquelle l'étrangleur manifeste son impatience de faire connaissance avec Deibler, l'accusé a souri d'un air désintéressé. On énuméra ensuite ses nombreuses condamnations. Dix témoins ont été entendus.

M. Coulon, procureur de la République, dans un vigoureux réquisitoire, a demandé la peine capitale.

Après une éloquente plaidoirie de Me Gilles, le jury a rapporté un verdict affirmatif sur les huit questions qui lui étaient posées et la cour a condamné Boucher à la peine de mort. L'exécution aura lieu sur une des places publiques de Beauvais.

Des mines de charbon menacés de fermeture

LES COMPAGNIES VEULENT DIMINUER LE SALAIRE DES OUVRIERS

Rodez, 10 mars. — La Société qui exploite les mines de charbon de la Planquette, près d'Aubin (Aveyron), vient d'aviser les ouvriers que s'ils acceptent une diminution de salaire égale à l'augmentation faite au mois de mars 1920, le travail continuera, sinon les mines seront fermées, le chômage de deux jours par huitaine ne pouvant s'effectuer comme dans les autres mines du bassin houiller.

Cette mesure sera mise en vigueur à partir de cette semaine, par les Compagnies.

Les souverains belges ne vont pas maintenant en Italie

Bruxelles, 10 mars. — On sait que les souverains belges devaient se rendre prochainement à Rome. Une note officielle annonce ce soir que ce voyage est remis à une date indéterminée.

Le martyrologe belge pendant l'occupation

4934 CIVILS ASSASSINES
1811 MORTS EN DETENTION
1228 MORTS AU FRONT

Bruxelles, 10 mars. — Des documents officiels publiés aujourd'hui par le ministère de l'Intérieur, établissent comme suit le nombre des civils belges tués et morts sous l'occupation :

4.934 personnes furent tuées par les Allemands, 1.311 décédèrent en Allemagne des suites des déportations et 1.228 moururent au front de France et de Flandre, où elles furent déportées pour creuser des tranchées.

UN « NEUFPLAN » A CENT PLACES

IL VA TENTER LA TRAVERSEE DE L'ATLANTIQUE

Milan, 10 mars. — Le « neufplan » Caproni, chargé de vingt et une tonnes, a accompli son vol d'essai sur le lac Majeur. C'est un hydravion qui peut contenir environ 100 personnes, commodément assises. Il a neuf ailes, divisées en trois triplans, placés en tandem. Les moteurs sont au nombre de huit. L'appareil doit tenter la traversée de l'Atlantique.

Après l'Assassinat du "Premier" Espagnol

Les Funérailles de M. Dato

Madrid, 10 mars. — Les obsèques solennelles de M. Dato, président du Conseil, ont eu lieu aujourd'hui.

Dans la matinée, le corps avait été transporté du domicile particulier du Premier ministre, à la présidence du Conseil.

Le cortège s'est mis en marche à 11 heures, encadré par des troupes d'artillerie et d'infanterie.

Le cercueil avait été placé sur un affût de canon, recouvert des couleurs espagnoles.

Le roi suivait, à pied, accompagné par les membres du gouvernement.

Une foule énorme et recueillie était massée sur le parcours du cortège.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de San Isidor.

Qui lui succèdera ?

La presse est unanime à condamner le lâche attentat qui a coûté la vie à M. Dato. M. Maura s'est déclaré partisan de la fusion de tous les groupes du parti conservateur. Les milieux parlementaires envisagent l'avènement du ministère Maura, et, en cas de refus de ce dernier, d'un ministère Sanchez Guerra.

Une cinquantaine d'arrestations

Madrid, 10 mars. — Selon les journaux une cinquantaine d'arrestations ont déjà été opérées à la suite de l'attentat. Parmi les détenus, se trouvent plusieurs syndicalistes et socialistes, notamment les publicistes Becci et Nunez Arena.

Une réquisition des motocyclettes et des side-cars a été opérée ; trois manquent, dont une motocyclette achetée avant-hier.

On va connaître les tripotages de la liquidation des stocks

UNE COMMISSION PARLEMENTAIRE A ETE CHARGEE D'ENQUETER

Paris, 10 mars. — La sous-commission de la Chambre des Députés, chargée d'enquêter sur les faits de spéculation de la liquidation des stocks, s'est réunie ce matin.

Elle a décidé de demander immédiatement à M. André Paisant, sous-secrétaire d'Etat la liste de tous les acheteurs.

MM. André Fribourg, Archimbaud, Victor Constant, sont chargés d'enquêter et devront s'il y a lieu, proposer des sanctions immédiates.

A LA CHAMBRE

LES CHAMBRES D'AGRICULTURE

Après discussion et explications fournies par M. LEFEBVRE DU PREY, ministre de l'Agriculture, promettant de faire voter d'ici le 31 décembre, un projet donnant satisfaction à l'Agriculture, la Chambre adopte à mains levées à l'unanimité, le texte de l'article unique du projet prorogeant jusqu'au 31 décembre 1921, la date de mise en vigueur de la loi du 24 octobre 1919, qui instituait des Chambres d'agriculture.

L'ASSISTANCE AUX FAMILLES NOMBREUSES

La Chambre a repoussé par 518 voix contre 37, le renvoi à la commission des finances, la proposition de loi de MM. DELACHENAL, TRIBOUT et HADI, tendant à modifier la loi du 14 juillet 1913, sur l'assistance des familles nombreuses.

L'article premier du projet est ainsi conçu : « Toute mère de famille de nationalité française ayant quatre enfants légitimes ou légitimés de moins de seize ans, reçoit de l'Etat une allocation annuelle de 360 francs. Si elle a cinq enfants au-dessous de seize ans, une allocation supplémentaire de 420 francs lui sera attribuée pour le cinquième enfant. Chaque enfant au-delà du cinquième de moins de seize ans, donnera droit à une allocation supplémentaire supérieure de 60 francs à celle accordée pour les précédents. Les enfants légitimes ou légitimés, vivants, ayant moins de seize ans, entrent seuls en ligne de compte pour déterminer le nombre des enfants dont la famille est composée. Si la mère est décédée, l'allocation est versée au père, si le père et la mère sont décédés, l'allocation est remise au tuteur. Toutefois, les enfants qui seraient personnellement inscrits sur les rôles de l'impôt sur le revenu, n'entrent pas en ligne de compte. En cas de second mariage, les enfants nés de chaque union forment des catégories distinctes, pour l'application de la loi ».

L'article 2 est ainsi conçu :

« Les allocations prévues par la présente loi ne se cumulent pas avec les subventions de l'Etat accordées aux fonctionnaires ou militaires pour charges de familles, ni avec les réductions dont bénéficient les chefs de famille ou tuteurs, d'après le nombre de leurs enfants en ce qui concerne l'impôt sur le revenu ».

La suite du débat a été renvoyée à mardi.

PROJETS DE LOIS

LA TAXE SUR LES SPECTACLES DANS LES REGIONS LIBEREES

Paris, 10 mars. — On a distribué aujourd'hui à la Chambre : 1° Une proposition de loi présentée par M. Georges Barthélemy et dont voici l'article unique : les spectacles cinématographiques installés dans les régions libérées, seront soumis à des taxes dont le taux ne sera pas supérieur à celles imposées aux théâtres. Les municipalités de ces dites régions ne peuvent, pendant une période de dix années, instituer aucune taxe sur ces spectacles qui sont en outre dispensés du paiement de la taxe des pauvres.

2° Une proposition présentée par M. Louis Marin, et dont voici l'article unique : Les caisses de retraites ouvrières et paysannes, visées à l'article 14 de la loi du 5 avril 1910, peuvent placer un [illegible] en prêts aux [illegible] coopératives de reconstitution et à leurs unions qui son[t] [illegible] conformément à la loi du 15 août 1920, ou en obligations de ces mêmes sociétés ou unions. Ces opérations devront être garanties par des titres de paiement institués par l'article 44 de la loi du 17 avril

LES CAISSES DE RETRAITES ET LES COOPERATIVES DE RECONSTITUTION

1919 ou par des certificats provisoires institués par les articles 150 à 151 de la loi du 31 juillet 1920. Elles bénéficieront des immunités énumérées par l'article 157 de la loi du 31 juillet.

LES PENSIONS DE GUERRE EN REGIONS LIBEREES

3° Une proposition de résolution tendant à inviter le gouvernement à liquider par priorité les pensions des victimes de guerre aux originaires des régions libérées, présentée par les députés socialistes du Nord et du Pas-de-Calais.

LE CRIME D'UNE FEMME JALOUSE

ELLE A TUÉ SON MARI D'UN COUP DE FUSIL DE CHASSE

Versailles, 10 mars. — Cette nuit, au cours d'une scène de jalousie, Mme Chéron Blanche, âgée de 37 ans, a tué d'un coup de fusil de chasse, son mari. La meurtrière a été immédiatement arrêtée et le parquet de Corbeil a ouvert une enquête.